

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### Autorisation unique

Installation soumise à autorisation administrative  
au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande présentée par la Direction Territoriale de Strasbourg de Voies Navigables de France, en vue d'obtenir auprès des Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'autorisation unique pour des travaux concernant le Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage du Rhin de Huningue à Lauterbourg.

L'enquête, d'une durée de 33 jours, se déroulera du lundi 12 mars 2018 au vendredi 13 avril 2018 inclus :

- en mairie d'Erstein (67), siège de l'enquête publique,
- et dans les mairies du Bas-Rhin : Beinheim, Gamsheim, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Offendorf, Plobsheim et Seltz,
- et dans les mairies du Haut-Rhin : Biesheim, Huningue, Kunheim, Village-Neuf et Vogelgrun.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté inter-préfectoral portant autorisation unique, assortie du respect de prescriptions, ou portant refus d'autorisation environnementale.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Joël DURAND, retraité de l'armée de terre, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact soumise à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie d'Erstein (67), siège de l'enquête publique, et dans les mairies où se déroulent les permanences, c'est-à-dire à Beinheim (67), Biesheim (68) et Huningue (68) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur support papier, dans les autres mairies suivantes :
  - du Bas-Rhin : Gamsheim, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Offendorf, Plobsheim, Seltz,
  - du Haut-Rhin : Kunheim, Village-Neuf et Vogelgrun aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, à la mairie d'Erstein (67), siège de l'enquête publique, et dans les mairies où se déroulent les permanences, c'est-à-dire à Beinheim (67), Biesheim (68) et Huningue (68) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : [http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Autres sous la rubrique Voies Navigables du Rhin – Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage – Le Rhin de Huningue à Lauterbourg.](http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Autres%20sous%20la%20rubrique%20Voies%20Navigables%20du%20Rhin%20-%20Plan%20de%20Gestion%20Pluriannuel%20des%20Op%C3%A9rations%20de%20Dragage%20-%20Le%20Rhin%20de%20Huningue%20%C3%A0%20Lauterbourg)

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies :
  - Du Bas-Rhin : Erstein, siège de l'enquête publique, Beinheim, Gamsheim, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Offendorf, Plobsheim et Seltz aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
  - Du Haut-Rhin : Biesheim, Huningue, Kunheim, Village-Neuf et Vogelgrun aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Erstein, siège de l'enquête, 1, place de l'hôtel de Ville, BP 20036 – 67151 ERSTEIN Cedex 1
- par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : [pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr) en mentionnant comme objet « Enquête publique – Voies Navigables de France – Le Rhin de Huningue à Lauterbourg ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles et consultables sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle mentionnée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions aux jours et heures suivants :

- |   |                        |         |   |      |                             |
|---|------------------------|---------|---|------|-----------------------------|
| • | lundi 12 mars 2018     | de 9 h  | à | 12h  | en mairie d'Erstein (67)    |
| • | jeudi 22 mars 2018     | de 14 h | à | 17 h | en mairie de Biesheim (68)  |
| • | vendredi 30 mars 2018  | de 14 h | à | 17 h | en mairie de Beinheim (67)) |
| • | mardi 3 avril 2018     | de 14 h | à | 17 h | en mairie de Huningue (68)  |
| • | vendredi 13 avril 2018 | de 14 h | à | 17 h | en mairie d'Erstein (67)    |

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, sur support papier, :

- en mairie d'Erstein(67) siège de l'enquête publique,
- dans les mairies du Bas-Rhin : Beinheim, Gamsheim, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Offendorf, Plobsheim et Seltz,
- dans les mairies du Haut-Rhin : Biesheim, Huningue, Kunheim, Village-Neuf et Vogelgrun,
- à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°101) et à la préfecture du haut-Rhin,

et, par voie dématérialisée, sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de Monsieur Alexis VOULMINOT, chargé de projet à la Direction Territoriale de Strasbourg de Voies Navigables de France (soit par courriel : [alexis.voulminot@vnf.fr](mailto:alexis.voulminot@vnf.fr), soit par téléphone : 03 67 07 92 15). Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

\* \* \*